



Actualiser le Document Unique



ACCES HANDICAP

OBJECTIFS

1. Identifier les risques professionnels dans l'entreprise.
2. Formaliser la cotation d'un niveau de risque.
3. Connaître les obligations légales de l'employeur en matière de prévention.

PUBLIC

Chefs d'entreprises,
Membres du CHSCT,
délégués du personnel,
Responsables des
Ressources Humaines,
Responsables QHSE

PREREQUIS

Aucun

DURÉE

Une journée (7 heures)
en présentiel ou en
distanciel - Un jour en
continu ou deux demi-
journées en
discontinu.

METHODES MOBILISEES

Formation assurée par un
ancien président de CHSCT.
Apports théoriques et
pratiques - Etudes de cas et
jeux de rôle
Evaluation écrite en fin de
formation sur la conception
partielle d'un document
unique de prévention des
risques

TARIFS

Inter : 800 €/personne
Intra : -) 0 €
Repas inclus (inter)

UN JOUR

LA PREVENTION DES RISQUES DANS L'ENTREPRISE

- Quelques chiffres sur la réalité des accidents du travail
- Les obligations légales de l'employeur
- L'organisation globale d'une politique de prévention des risques dans l'entreprise - Acteurs, méthodes, outils...
- Les neuf principes indissociables d'une bonne prévention des risques.

LE DOCUMENT UNIQUE - PRINCIPES GÉNÉRAUX

- A quoi sert le Document Unique ? Que doit-il contenir ?
- Savoir concevoir un Document Unique - Savoir l'actualiser
- Ce que risque l'entreprise en cas d'absence ou de non-actualisation du Document unique.

TYPLOGIE DES RISQUES ET RÈGLES DE COTATION

- Connaître la typologie des risques - Les «nouveaux risques»
- Savoir identifier les risques dans l'entreprise
- Les règles de cotation des risques
- Savoir intégrer et coter les risques psycho-sociaux.

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

- L'importance d'une mobilisation de tous les salariés
- Le rôle des IRP (Délégués du Personnel, CHSCT)
- Savoir concevoir le plan annuel de prévention des risques
- Savoir communiquer pour une meilleure prévention des risques

[MODALITES ET DELAIS D'ACCES - CLIQUEZ ICI](#)